

# PROCÈS VERBAL DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

---

## La Station Rimouski

Procès verbal de la première assemblée générale annuelle de La Station Rimouski tenue à Rimouski, le **mercredi 5 septembre 2018**, à 17h15 à La Station.

Étaient présents :

- Mme Claudia Côté-Fortin (La Station)
- Mme Kathy Gauthier (CA)
- Mme Maude Lavoie (CA)
- M. Jean Létourneau (CA)
- Mme Marie-Pierre Paradis (CA)
- M. Christian Tremblay (CA)
- M. Jean-François Ouellet (CA)
- M. Stéphane Brillant (CA)
- Mme Chantale Desrosiers (CA)
- Mme Amel Naroun (CLIC, le réseau linguistique)
- Mme Anne Pichette (Pause-Vie)
- Mme Anne-Françoise Gondard (Trajectoire)
- Mme Annie St-Laurent (CCIRN)
- M. Antoine Proulx (D'Aplomb, production vidéo)
- M. Clovis Fortin (Marketing Pratique)
- M. François Leblond (Financière Sun Life)
- M. Fulbert Moumboulu (Réseau Accès Crédit)
- Mme Julia Ouellet (Premier Tech)
- Mme Marie-Ève Hamilton (Étudiante)
- Mme Pascale Geoffroy (Sekha)
- M. Pier-Luc Boulet (Deloitte)
- M. Simon Hupé (Mallette)
- M. Thomas Fisson (Étudiant)
- M. Yvan Collin (SADC)
- Mme Frédérique Bélanger (Les Influenceurs)
- Mme Jacinthe Côté (observatrice)
- Mme Laurie Cardinal (Laurie C. Photo)

### 1. Mot de bienvenue

Christian Tremblay souhaite la bienvenue aux invités présents. Il mentionne que le conseil d'administration est conscient de la date tardive de cette première Assemblée générale annuelle et s'engage, pour les années à venir, à tenir l'AGA dans les 90 jours suivants la fin de

l'année financière. Il rappelle aux invités que l'AGA portera sur les mois de février 2017 à janvier 2018.

## **2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

**2018-SE-01** Frédérique Bélanger propose Christian Tremblay comme président d'assemblée. Simon Hupé appuie. Frédérique Bélanger propose Claudia Côté-Fortin comme secrétaire d'assemblée. Jean Létourneau appuie.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2018-SE-02** Christian Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour. Frédérique Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Stéphane Brillant appuie.

## **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée de constitution du 8 juin 2017**

**2018-SE-03** Christian fait la lecture du procès-verbal de l'Assemblée de constitution. Maude Lavoie propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté. Kathy Gauthier appuie.

## **5. Présentation du rapport annuel 2017-2018**

Christian présente le rapport annuel, lequel est distribué en quelques copies aux invités et projeté à l'écran. Christian en profite pour remercier les partenaires et les collaborateurs qui ont rendu possible la création de La Station dès ses débuts.

## **6. Présentation des priorités 2018-2019**

Christian présente les 5 priorités identifiées par le conseil d'administration qui marqueront l'année 2018-2019, soit : Déployer le programme Startup Jeunesse, débiter l'incubation d'entreprises innovantes (Fonds de 100M\$ de Desjardins), augmenter les adhésions (memberships), développer des partenariats avec le milieu et assurer la rentabilité financière de l'organisme.

## **7. Présentation des états financiers au 31 janvier 2018**

**2018-SE-04** Pier-Luc Boulet, CPA associé chez Deloitte, cabinet mandaté pour réaliser la fin d'année financière de l'organisme, vient présenter les états financiers au 31 janvier qui ont pris la forme d'un avis au lecteur. Chantale Desrosiers propose l'adoption des états financiers. Maude Lavoie appuie.

## **8. Nomination du vérificateur externe**

**2018-SE-05** Le conseil d'administration suggère que le mandat de Deloitte soit reconduit pour les deux prochaines années, soit l'année 2018-2019 et 2019-2020. Anne-Françoise Gondard propose. Stéphane Brillant appuie.

## **9. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection**

**2018-SE-06** Anne-Françoise Gondard propose Christian comme président d'élection et Claudia Côté-Fortin comme secrétaire d'élection. Yvan Collin appuie.

## **10. Rappel des procédures d'élection**

Christian Tremblay fait un rappel des procédures d'élection, telles que décrites dans les règlements généraux de l'organisation.

## **11. Élections**

Sur les 8 postes prévus au conseil d'administration, 4 postes sont en élection, soit ceux de Stéphane Brillant, Marie-Pierre Paradis, Chantale Desrosiers et Kathy Gauthier. Christian Tremblay déclare la période de mise en candidature ouverte pour combler ces 4 postes.

Frédérique Bélanger propose Stéphane Brillant.

Kathy Gauthier propose Marie-Pierre Paradis.

Jean-François Ouellet propose Chantale Desrosiers.

Maude Lavoie propose Kathy Gauthier.

Christian déclare la période de mise en candidature terminée et demande aux administrateurs s'ils acceptent.

**2018-SE-07** Stéphane Brillant, Marie-Pierre Paradis, Chantale Desrosiers et Kathy Gauthier acceptent. Christian Tremblay déclare tous les candidats élus. L'Assemblée générale annuelle acceptent globalement la nomination des nouveaux administrateurs. Simon Hupé propose. Laurie Cardinal appuie.

## **12. Modifications aux règlements généraux**

Le conseil d'administration suggère deux modifications aux règlements généraux concernant les points 9.6 et 9.7.1.

Avant la modification	Après la modification
<p>9.6. Représentativité au conseil d'administration</p> <p>Dans un souci de parité dans la gouvernance de l'organisation, la composition suivante doit être respectée :</p> <p>a) Au minimum 3 et au maximum 4 femmes</p> <p>b) Au minimum 3 et au maximum 4 hommes</p>	<p>9.6. Représentativité au conseil d'administration</p> <p>Dans un souci de parité dans la gouvernance de l'organisation, la composition suivante doit être respectée :</p> <p>a) Au minimum 3 et au maximum 5 femmes</p> <p>b) Au minimum 3 et au maximum 5 hommes</p>
<p>9.7.1. Mise en candidature</p> <p>Le président d'élection reçoit d'abord les propositions de mise en candidature pour combler les postes vacants et demande si les personnes proposées acceptent.</p>	<p>9.7.1. Mise en candidature</p> <p>Avant le 31 janvier de chaque année, un avis de mise en candidature pour les postes disponibles sera envoyé à tous les membres, indiquant la durée de la période pour déposer sa candidature.</p> <p>Sur réception de l'avis, tout membre en règle pourra proposer sa candidature par écrit. Toute proposition devra être secondée par la signature d'un autre membre.</p> <p>La proposition doit être adressée au conseil d'administration avant la fin de la période de dépôt de candidature.</p>

Yvan Collin suggère, après la lecture des règlements généraux, de remplacer, lorsqu'il est le cas, les termes « postes vacants » par « postes en élection » afin de bien distinguer la différence entre les deux. Le conseil d'administration retient cette suggestion.

Pascale Goeffroy demande pourquoi un membre doit obtenir une signature d'un second membre pour déposer sa candidature. Le conseil d'administration indique cette signature agit à titre de proposition au même titre qu'un autre membre devrait le faire lors de l'assemblée générale annuelle lors de la période de mise en candidature.

Amel Naroun demande si une liste des membres sera envoyée aux personnes intéressées à présenter leur candidature au conseil d'administration, afin que celle-ci soit secondée par un autre membre. Le conseil d'administration informe que ce sera possible, sur demande.

Frédérique Bélanger suggère de conserver la procédure d'élection telle qu'elle est présentement, pour des raisons de spontanéité. Elle mentionne que les gens n'ont pas l'habitude de prévoir d'avance de déposer leur candidature dans un conseil d'administration. Elle craint que cette nouvelle procédure d'élection rendra difficile le recrutement de nouveaux administrateurs. Le conseil d'administration rassure que l'objectif est de permettre aux membres de préparer leur candidature et ainsi prévoir l'étendue des implications relatives à un poste au conseil d'administration.

Stéphane Brillant suggère qu'il y ait un vote parmi les membres présents quant à la modification du point 9.7.1. Yvan Collin mentionne qu'un résultat de 2/3 des membres présents est nécessaire pour que la modification soit acceptée.

**2018-SE-08** 13 des 19 membres présents adoptent les deux modifications, telles que proposées.

13. Période de questions

Il n'y a aucune question.

14. Levée de l'Assemblée

**2018-SE-09** Anne-Françoise Gondard propose la levée de l'Assemblée à 18h36. Marie-Ève Hamilton appuie.

Procès-verbal adopté lors de l'Assemblée générale annuelle du \_\_\_\_\_.

---

Signature du secrétaire